



## Remise du Prix de la tolérance Marcel Rudloff 2009

### Laudatio de Louis OSTER, Président du Jury

Chère Laura FLESSEL,

En ma qualité de Président du Jury ayant proposé au Comité de l'Association des Amis de Marcel Rudloff, de vous attribuer le Prix de la Tolérance 2009, je suis heureux du grand honneur qui m'échoit de prononcer, en cette ville de Strasbourg qui a connu des allées et des venues tragiques et est devenue –grâce à sa Cour Européenne- la capitale européenne des Droits de l'Homme, ce que l'on a coutume d'appeler la laudatio.

La tradition –qui a maintenant plus de deux lustres d'âge- veut que j'articule mon propos sur les motifs justifiant notre choix, en opérant par deux points, à savoir mettre tour à tour en place votre identité et vos succès sportifs et de remettre ensuite, sous les yeux de l'assistance, vos actions empruntes de tolérance.

Toutefois, je voudrais ne pas m'abandonner à des banalités interchangeable, mais plutôt souligner ce qui, dans votre cas, chère Laura FLESSEL, échappe sinon à la loi commune, du moins à la tentation de l'habituel.

Sur mon premier point, glanant dans votre biographie, j'ai constaté que votre carrière jusqu'à présent a été en plein accord avec votre passion pour le sport de haut niveau.

Née à Pointe-à-Pitre le 6 novembre 1971, vous êtes séduite, à l'âge de six ans, par l'escrime, discipline sportive dans laquelle vous progressez tant et si bien que vous devenez très rapidement championne de Guadeloupe. Dès 1990, vous rejoignez la Métropole afin de vous frotter aux meilleures escrimeuses françaises. Vous remportez vos premiers succès sur la scène internationale en 1995, lors des Championnats du monde, où vous ramenez à la France une médaille de bronze, accompagnée d'une médaille d'argent par équipes.



Vous ne vous contentez pas d'être ainsi championne de France et vous décrochez, aux Jeux Olympiques de 1996: une médaille d'or, aux Championnats du monde de 1997: une médaille de bronze, en 1998: une médaille d'or et vous devenez ainsi la première femme française à obtenir des titres olympiques et de championne du monde. Alors que votre ambition était de conserver vos titres mondiaux, vous remportez, aux Jeux Olympiques de Séoul, une médaille d'or et en 2000, à Sydney, une médaille de bronze.

Profitant de l'année post-olympique de Sydney, vous donnez naissance, en juin 2001, à une ravissante petite fille dénommée Leïlou et, dès octobre, vous vous présentez à nouveau sur la scène internationale en disputant, à Nîmes, le Mondial et vous décrochez la médaille d'argent.

Vos succès en championnat de France, en Championnat d'Europe, en championnat du monde vous font participer aux Jeux Olympiques 2004, où vous vous voyez attribuer une médaille d'argent et, aux Mondiaux de Turin en 2006, une nouvelle médaille de bronze.

En 2007, la France choisit de rompre avec son habitude d'envoyer une équipe dite B lors des Championnats d'Europe. Cette politique destinée à aguerrir de jeunes cadres se heurte à la nécessité d'engranger des points dans la course à la qualification pour les Jeux. Vous en profitez pour remporter le seul titre, qui vous manquait, la médaille d'or à l'épée.

La même année vous est très bénéfique car vous remportez votre troisième coupe du monde et un nouveau titre mondial par équipe.

Vos bons résultats de 2007 et du début de la saison 2008 vous octroient l'une des deux places accordées à la France pour l'épreuve individuelle des jeux olympiques de Pékin et vous donne ainsi l'occasion de participer à votre quatrième olympiade.

Ainsi, vous avez donné, à la France, en moins d'un quart de siècle, deux médailles de bronze, une médaille d'argent et deux médailles d'or aux Jeux Olympiques, quatre médailles de bronze, deux médailles d'argent et six médailles d'or aux Championnats du monde, une médaille de bronze et une médaille d'or aux Championnats d'Europe, la seconde place en Coupe du monde d'épée féminine en 1997 et trois Coupes du monde en 2002, 2003 et 2007.



Enfin, vous avez été championne de France individuel en 1998, 2000, 2002, 2003 et 2007 et championne de France par équipe en 1993, 1995, 1996, 1999, 2003 et 2004, sans parler du fait que vous avez été vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs en 1998 avec le Racing Club de France.

Cette énumération ne peut qu'engendrer l'admiration.

Sur mon second point, à savoir vos mérites dans le domaine de la tolérance, ils sont éminemment associés à votre décision de faire connaître l'escrime dans les cités et les endroits défavorisés. Après avoir fondé l'association Ti'Colibri, vous participez au programme «Envole-toi» qui, avec l'appui de la Fondation Jean-Luc Lagardère, a pour but de préparer, sans distinction de race ou d'origine sociale, de jeunes escrimeurs dans la perspective des Jeux Olympiques d'été 2012.

Ambassadrice de l'association Plan France, spécialisée dans le parrainage d'enfants des pays défavorisés par des particuliers hexagonaux, vous ne cessez de participer au financement de micro-crédits pour l'alphabétisation des plus démunis.

Marraine d'Handicap International, organisation non gouvernementale, créée en 1982 par deux médecins français, vous ne cessez de vous engager en faveur des personnes handicapées, auxquelles vous apportez un soutien dans la défense de leurs droits et le respect de leur personne notamment par la tolérance.

Pour vous, adepte des Jeux Olympiques préconisant la tolérance, l'article Premier de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme prend toute sa dimension.

Telle que nous vous connaissons, la soif des honneurs et des récompenses n'a jamais troublé votre existence. Vous n'avez jamais cherché à briller pour la galerie mais à servir les causes sportives ou humanitaires pour lesquelles vous vous êtes engagée. C'est là également l'un des motifs qui ont permis de porter le choix sur votre personne.



Le message, dont j'ai été chargé ce soir, m'a rendu fier et heureux et d'autres avec moi.

Nous vous remercions, tout comme vous pouvez remercier ceux, nombreux, réputés et même prestigieux, qui vous accompagnent dans cette cérémonie.

Il serait grand temps d'énumérer les personnalités qui –tout au long de votre carrière- ont entendu vous honorer, de manière à faire apparaître que vous avez servi de nombreuses communautés, mais le temps –qui m'a été accordé- va m'en empêcher.

Vous ai-je, pour le moins, chère Laura FLESSEL, rendu l'hommage et le témoignage que nous tous, présents physiquement ou en pensée, voulions vous apporter, chacun pour des raisons qui ne sont pas les mêmes que celles des autres, mais qui sont à l'unisson avec vous ?

Y suis-je parvenu? Je l'ignore, mais croyez que ce n'est pas sans une profonde émotion que je vais demander au Président de vous remettre, en cette Cour Européenne des Droits de l'Homme, le Prix de la Tolérance 2009.